

République du Bénin

Assemblée Nationale

Réseau des Parlementaires Africains  
de Lutte contre la Corruption  
Section béninoise  
(APNAC-BENIN)

# **PROGRAMME D'ACTIVITES 2005-2007**

## **Principes fondamentaux**

Le choix des actions et activités à entreprendre par APNAC-BENIN a été guidé par les cinq principes fondamentaux qui sont ci-dessous présentés .

### **a- Principe n°1 : De la spécificité des actions de APNAC-BENIN**

*Les actions et activités de APNAC-BENIN devront s'inscrire essentiellement dans le cadre des fonctions classiques de l'institution parlementaire : i.e., la législation, le contrôle de l'action gouvernementale et la représentation.*

### **b- Principe n°2 : De la nécessaire collégialité ou coalition dans l'action**

*La nature et les modes extrêmement variés des manifestations de la corruption exigent des actions concertées entre tous les acteurs de la société : l'Exécutif, la Société civile, le Législatif (à travers les députés) et éventuellement les partenaires au développement. Tous les acteurs doivent œuvrer en synergie dans le contexte d'une large coalition pour la lutte contre la corruption.*

### **c- Principe n°3 : De la crédibilité**

*L'état de l'opinion publique aujourd'hui impose à toute structure qui s'implique dans la lutte contre la corruption un niveau minimum de crédibilité aussi bien dans les actions de la structure qu'à travers le comportement de ses membres.*

### **d- Principe n°4 : De la visibilité et de la mesurabilité**

*Il est absolument important que les actions de APNAC-Bénin puissent être quantifiables et qu'elles aient un impact sur l'opinion publique.*

### **e- Principe n°5 : De l'enchaînement des activités comme un processus intégral**

*Les activités autour des thèmes retenues devront se dérouler de façon dialectique, progressive et intégrée sur toute les phases possibles d'un processus permettant de concilier la réflexion, l'analyse, l'investigation, le plaidoyer, la législation et le contrôle.*

<b>Thèmes</b>	<b>Activités</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Produits</b>	<b>Observations</b>
<b>LANCEMENT DU RESEAU</b>	<i>Séminaire de lancement du Réseau</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire l'état des lieux de la législation et des principaux acteurs intervenant dans la lutte contre la corruption</li> <li>2. Permettre une meilleure compréhension par les députés du cadre juridique relatif à la lutte contre la corruption, et du projet de loi portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Haut Commissariat chargé de la moralisation de la vie publique.</li> <li>3. Servir de cadre de lancement des activités du Réseau des Parlementaires béninois de Lutte Contre la Corruption</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un état des lieux du cadre juridique est fait avec une identification de ses forces et faiblesses ;</li> <li>2. Un état des lieux cadre institutionnel est fait avec les suggestions de réformes institutionnelles ;</li> <li>3. La compréhension du phénomène est améliorée.</li> </ol>		<b>Prévu pour le 13 avril 2005</b>
<b>ENRICHISSE- MENT ILLCITE AU BENIN</b>	<i>Consultation publique sur l'enrichissement illicite au Bénin</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer un cadre de discussion directe entre les membres du réseau et la population ;</li> <li>2. Informer la population sur les intentions des membres du réseau ;</li> <li>3. Recueillir les suggestions du public aussi bien de la nature</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un consensus sur le phénomène est réalisé entre les populations et les membres du réseau ;</li> <li>2. La population est mieux informée du phénomène et de ce que des députés s'engagent à lutter contre ;</li> <li>3. Les membres du réseau comprennent mieux la</li> </ol>	<b>Etude, Publication</b>	

		que de l'ampleur du phénomène de l'enrichissement illicite au Bénin	perception du phénomène par la population ;		
	<i>Atelier d'échanges et de discussions avec les autres acteurs, impliqués dans la lutte contre la Corruption, sur l'enrichissement illicite</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer un cadre de d'échange et de discussion avec tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption au Bénin ;</li> <li>2. Échanger avec les participants sur les intentions des membres du réseau ;</li> <li>3. Enrichir l'appréhension du phénomène de l'enrichissement illicite par les membres du réseau ;</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un cadre d'échange avec tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption est initié ;</li> <li>2. La connaissance du phénomène par les membres du réseau est enrichie ;</li> <li>3. La connaissance des moyens de lutte contre le phénomène des membres du réseau est enrichie ;</li> </ol>	<b>Table ronde</b>	
	<i>Echanges avec des acteurs d'autres pays ayant une expérience en matière de lutte contre l'enrichissement illicite</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Visiter des pays ayant des expériences en matière de lutte contre l'enrichissement illicite ;</li> <li>2. Échanger avec les acteurs clés de ces pays sur la nature et l'ampleur du phénomène ;</li> <li>3. S'informer sur les moyens utilisés dans ces pays pour lutter contre le phénomène ;</li> <li>4. S'informer sur les réussites et les échecs en matière de lutte contre le phénomène.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les membres du réseau apprennent les expériences d'autres pays en matière de lutte contre le phénomène ;</li> <li>2. Les membres du réseau améliorent leur connaissance du phénomène et des moyens de le combattre ;</li> <li>3. Ils comprennent mieux les chances de succès en matière de lutte contre le phénomène ;</li> </ol>	<b>Voyages d'étude</b>	
	<i>Elaboration d'une proposition de loi sur l'enrichissement illicite au</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification et recrutement de personnes ressources ;</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des spécialistes en matière de rédaction des textes de loi sont recrutés ;</li> </ol>	<b>Avant proposition de loi</b>	

	<i>Bénin</i>	2. Synthèse des résultats des activités précédentes ; 3. Proposition d'un texte de loi sur l'enrichissement illicite au Bénin.	2. Les informations collectées lors des précédentes activités sont réunies et synthétisées par eux ; 2. Des textes de loi sur l'enrichissement illicite sont proposés ;	<b>sur l'enrichissement illicite</b>	
	<i>Atelier sur le texte de loi sur l'enrichissement illicite</i>	1. Créer un cadre de discussion entre les membres du réseau, les autres députés et tous les acteurs impliqués dans la lutte contre le phénomène ; 2. Échanger sur la nature, l'ampleur et les conséquences du phénomène pour le Bénin ; 3. Échanger sur le texte proposé par le réseau pour combattre le phénomène ; 4. Réaliser une coalition pour le soutien du texte au niveau du Parlement et des autres acteurs.	1. Aussi bien les autres députés que les acteurs de la société civile sont mieux renseignés sur l'ampleur et les conséquences du phénomène pour le Bénin ; 2. Les avis sur les moyens prévus par le réseau pour lutter contre le phénomène sont pris en compte ; 3. Une coalition nationale (et surtout parlementaire) est formée pour soutenir le texte que va introduire le réseau.	<b>Colloque de restitution et d'échange</b>	
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ELECTORALE AU BENIN</b>	<i>Séminaire Atelier de réflexion sur la corruption électorale</i>	1. Améliorer la compréhension des différentes facettes du phénomène de la corruption dans toutes les phases du processus électoral ; 2. Permettre des échanges entre les différents acteurs en vue d'identifier les approches	1. Un recensement exhaustif des malversations électorales est fait ; 2. Un planning des activités préliminaires à l'élaboration du cadre juridique est fait ; 3. Les approches pour endiguer le phénomène sont identifiées.	<b>Séminaire</b>	

		pour endiguer le phénomène ; 3. Esquisser un planning pour les actions pouvant conduire à la mise en place d'un cadre juridique propice à la lutte contre le phénomène.			
	<i>Consultations Publiques sur la corruption électorale au Bénin</i>	1. Créer un cadre d'échanges et de discussion avec les acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption dans le processus électoral ; 2. Informer les populations sur les dangers inhérents aux pratiques électorales frauduleuses ; 3. Recueillir les suggestions des populations en vue d'apporter des solutions durables pour enrayer le fléau.	1. Les échanges sont faits avec les populations sur l'ampleur et les manifestations du phénomène ; 2. Des suggestions sont recueillies pour endiguer le phénomène.	<b>Etude, Publication</b>	
	<i>Consultation des diverses composantes de la société civile</i>	1. Créer un cadre de discussion directe entre les membres du réseau et les populations sur l'étendu et les manifestations de la corruption électorale ; 2. Echanger avec les participants sur les objectifs du réseau en la matière et les approches de solutions ;	1. Les échanges sont faits ; 2. Les suggestions des organisations de la société civile sont recueillies.	<b>Table ronde</b>	

		3. Recueillir les suggestions en vue d'endiguer le phénomène.			
	<i>Echanges avec les acteurs d'autres pays en matière de lutte contre la corruption électorale</i>	1. Visiter les pays ayant des expériences en matière de lutte contre la corruption électorale ; 2. Échanger avec ces acteurs sur la nature et l'ampleur du phénomène et s'informer sur les méthodes utilisées ; 3. S'informer sur les réussites et les échecs en matière de lutte contre la corruption électorale.	1. Des informations sont recueillies sur les manifestations et les causes de la corruption électorale ; 2. Les échecs et les succès sont discutés et analysés ; 3. Les leçons à tirer des expériences sont relevées et évaluées.	<b>Voyages d'étude</b>	
	<i>Rédaction d'un avant proposition de loi sur la lutte contre la corruption électorale</i>	1. Identifier et mobiliser les personnes ressources requises ; 2. faire la synthèse des activités précédentes ; 3. Elaborer un texte de loi visant à renforcer la législation actuelle en matière de lutte contre la corruption électorale.		<b>Rédaction d'un avant proposition de loi sur la corruption électorale</b>	
	<i>Atelier sur le texte de loi sur la corruption électorale</i>	1. Créer un cadre de discussion entre les membres du réseau, les autres députés et tous les acteurs impliqués dans la lutte contre le phénomène ; 2. Échanger sur la nature, l'ampleur et les conséquences du phénomène pour le Bénin ;	1. L'ensemble des députés et les autres acteurs impliqués dans la lutte contre le phénomène sont mieux renseignés sur l'ampleur et les conséquences de la corruption électorale pour le Bénin ; 2. Les avis sur les moyens prévus par le réseau pour lutter contre le phénomène	<b>Colloque de restitution et d'échange</b>	

		3. Échanger sur le texte proposé par le réseau pour combattre le phénomène ; 4. Réaliser une coalition pour le soutien du texte au niveau du Parlement et des autres acteurs.	sont pris en compte ; 3. Une coalition nationale (et surtout parlementaire) est formée pour soutenir le texte que va introduire le réseau.		
<b>CONSOLIDATION DU RESEAU</b>	<i>Obtention d'un local et son équipement</i>	PM			
	<i>Personnel pour le réseau</i>	PM			
	<i>Structuration de l'organisation interne du réseau pour une action plus efficace</i>	PM			